ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de sortie du confinement

Question au Gouvernement n° 2884

Texte de la question

STRATÉGIE DE SORTIE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. Christophe Bouillon.

M. Christophe Bouillon. Depuis l'annonce du 13 avril, le déconfinement est dans toutes les têtes. Le jour J est le 11 mai, c'est-à-dire dans vingt jours. Le temps presse ! Nous souhaitons la réussite du déconfinement, mais elle nécessitera un effort supplémentaire. Un effort de clarté, de proximité et de solidarité.

La clarté n'est pas au rendez-vous sur les masques, l'ouverture des écoles, les tests ou les activités autorisées à reprendre.

Il devient urgent de savoir s'il sera obligatoire de porter un masque « grand public » ailleurs que dans les transports. Les commandes de masques, c'est maintenant. Trouver un fournisseur et engager les dépenses – qui seront loin d'être négligeables –, c'est maintenant. Les collectivités locales veulent être fixées.

Par ailleurs, on n'ouvre pas une école en un claquement de doigts. Cela se prépare. Il faut mobiliser le personnel, installer les classes pour répondre aux consignes sanitaires, commander du matériel, relancer les marchés pour approvisionner les cantines ou les transports scolaires, et informer les parents. Les annonces faites ce matin par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sont-elles fermes et définitives ?

Le maillage du territoire est un élément indispensable pour les tests. Le nombre de tests compte, et pouvoir y accéder, quel que soit l'endroit où l'on habite, est primordial.

Enfin, pour les commerces locaux, dont beaucoup auront du mal à se remettre du confinement, là aussi le temps presse. Reconstituer des stocks et revoir l'agencement du magasin ne s'improvisent pas. Et, s'il vous plaît, évitez de favoriser les grandes surfaces au détriment des petits commerces ! Voilà pour la clarté.

Plus de proximité signifie, vous l'avez dit, s'appuyer sur les maires, qui ont été remarquables d'agilité et d'efficacité depuis le début de la crise. Il faut leur faire confiance ! Fixer le cap et donner un cadre relèvent de votre responsabilité, mais laissez-les élaborer, en lien avec les préfets, des plans locaux de déconfinement adaptés aux réalités du terrain.

Enfin, il y a la solidarité. Monsieur le Premier ministre, la petite musique de la nécessité pour les salariés de renoncer à leurs droits et de travailler encore plus doit cesser, surtout quand la rente semble échapper au sacrifice demandé. La crise coûtera cher, et vous seriez bien inspiré d'instaurer une contribution de solidarité, payée par les plus fortunés.

Plus de clarté, plus de proximité et plus de solidarité, voilà le triptyque gagnant du déconfinement !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Vous avez raison, il faut apporter des réponses. Il faut les apporter tôt, parce que les attentes des Français, des acteurs économiques, des commerçants et des enseignants sont grandes. Notre méthode consiste à procéder à de très larges concertations et à travailler d'arrache-pied, du soir au matin et du matin au soir, sur chaque thématique. Nous réfléchissons, depuis le début de la crise, aux questions que vous venez de poser, d'abord dans la logique du confinement, désormais dans celle de sa levée.

Nous avons échangé à plusieurs reprises par visioconférence sur la place qu'auront les élus locaux et les maires dans le déconfinement, après le rôle important qu'ils ont déjà joué pendant le confinement. Nous réfléchissons à leur rôle dans la distribution de masques « grand public » ou dans l'adaptation des décisions aux particularismes locaux. Les préfets et les maires ont pu, là où cela était nécessaire, prendre des mesures de confinement plus strictes, pouvant aller jusqu'au couvre-feu.

Nous partageons votre sensibilité sur la prise en compte de la situation des petits commerçants par rapport aux grandes surfaces, mais toutes les décisions du Gouvernement ne seront inspirées que par l'objectif de la santé, de la protection et de la sécurité des Français. Aucune décision ne sera prise pour favoriser tel ou tel secteur, dès lors qu'elle aurait un impact défavorable sur la santé des Français. Telle est la logique au cœur du projet de levée de confinement que le Premier ministre présentera dans les prochains jours.

Données clés

Auteur : M. Christophe Bouillon
Circonscription : Seine-Maritime (5e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2884
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 avril 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 2020